

Séance du mercredi 08 février 2023

Date de la convocation: 04/02/2023

Membres en exercice :
9

L'an deux mille vingt-trois et le huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Vice-Président, Yves BRODARD,

Présents : 15

Présents : Thierry SMAGUINE, Albane ANCELIN, Yves BRODARD, Sylvie AFANYAN, Benjamin BIERNAT, Cedric THOMAS, Julien BESSE

Votants : 8

Représentés : Céline PROUTEAU par Albane ANCELIN

Excusés :

Absents : Méline JEAN, Frédéric WIECZOREK

Secrétaire de séance : Benjamin BIERNAT

DLIB_2023_05 - Objet : Election du secrétaire

Vu la démission du Président, Monsieur Thierry SMAGUINE, en date du 25 janvier 2023 ;

Vu l'article 4 des statuts fondateurs du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique, en date du 16 mars 1981 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'élire les nouveaux membres du bureau du SIRPglm ;

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Résultat du 1er tour de scrutin pour l'élection du Secrétaire :

Nombre de votants : 8

Candidat: Thierry SMAGUINE

Nombre de voix obtenues: 7 Nuls : 0 Blancs : 1

Monsieur Thierry SMAGUINE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Secrétaire du SIRPglm et est installé immédiatement.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée www.telerecours.fr.

Yves BRODARD
Vice-Président du SIRP GLM



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09 / 02 / 20 23
et publié ou notifié
le 10 / 02 / 20 23